

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Wash Buffer 1

Version actuelle: 1.0.5, établi le: 06.08.2025

Version remplacée: 1.0.4, établi le: 26.06.2025

Région: FR

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

#### Wash Buffer 1

Etat

Le produit est inclus dans les ensembles de produits suivants:

SP947654P608 IndiMag Pathogen IM 48 Cartridge (6 x 8)  
SP947654P224 IndiMag Pathogen IM 48 Cartridge (2 x 24)  
SP947855P196 IndiMag Pathogen KF96 Cartridge (96)  
SP947855P496 IndiMag Pathogen KF96 Cartridge (4 x 96)  
SP947855P1696 IndiMag Pathogen KF96 Cartridge (16 x 96)  
SP957654C608 IndiMag Pathogen IM2 Cartridge (6 x 8)

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**  
produits chimiques pour laboratoires

**Utilisations contre-indiquées**  
Donnée non disponible.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Adresse**

INDICAL BIOSCIENCE GmbH  
Deutscher Platz 5b  
04103 Leipzig  
Germany

N° de téléphone +49 341 12454 0  
N° Fax +49 341 12454 60  
e-mail [compliance@indical.com](mailto:compliance@indical.com)

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**  
[sdb\\_info@umco.de](mailto:sdb_info@umco.de)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Eye Irrit. 2; H319  
Flam. Liq. 2; H225  
Skin Irrit. 2; H315

**Informations relatives à la classification**

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Pictogrammes de danger

1907/2006/CE

Nom commercial : Wash Buffer 1

Version actuelle: 1.0.5, établi le: 06.08.2025

Version remplacée: 1.0.4, établi le: 26.06.2025

Région: FR



SGH02



SGH07

**Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger**

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H315

Provoque une irritation cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Conseils de prudence**

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362+P364

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

**2.3 Autres dangers**

La produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**Evaluation PBT**

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.

**Evaluation vPvB**

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

**3.2 Mélanges**

**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	éthanol			
	64-17-5 200-578-6 603-002-00-5 01-2119457610-43	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319	>= 50,00 - < 70,00	% en poids
2	CHLORURE DE GUANIDINIUM		cf. note bas de page (1)	
	50-01-1 200-002-3 607-148-00-0 -	Acute Tox. 4*; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Acute Tox. 4; H332	>= 25,00 - < 50,00	% en poids

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Wash Buffer 1

**Version actuelle:** 1.0.5, établi le: 06.08.2025

**Version remplacée:** 1.0.4, établi le: 26.06.2025

**Région:** FR

Texte complet des mentions H et EUH, sauf si déjà mentionné dans la section 2.2 : voir section 16.  
(\* , \*\* , \*\*\* , \*\*\*\*) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)  
(1) La substance est classée conformément au règlement n° 1272/2008 (CLP), Article 4 (3), deuxième alinéa ,  
différemment / complémentaiement de la classification décrite dans l'annexe VI.

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	-	Eye Irrit. 2; H319: C >= 50%	-	-

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)			
N°	orale	dermale	par inhalation
2	1120 mg/kg de poids corporel		

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### Après inhalation

Transporter les personnes atteintes en respectant les mesures appropriées de sécurité de respiration hors de la zone de danger. Assurer un apport d'air frais.

#### Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau.

#### Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté.

#### Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Agent d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant.

#### Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2)

### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Si possible, éloigner les récipients de la zone de danger. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Wash Buffer 1

**Version actuelle:** 1.0.5, établi le: 06.08.2025

**Version remplacée:** 1.0.4, établi le: 26.06.2025

**Région:** FR

**Pour les secouristes**

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

**Mesures générales de protection et d'hygiène**

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation.

**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Isoler des sources de chaleurs, des étincelles et des flammes nues. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques (mise à la terre lors du transvasement). Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Mesures techniques et conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

**Indications concernant le stockage avec d'autres produits**

substances à éviter, cfr. rubrique 10

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Valeurs limites sur les lieux de travail**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
<b>Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France</b>			
Alcool éthylique			
	VLE (courte durée)	9500	mg/m <sup>3</sup> 5000 ppm
	VLE (8h)	1900	mg/m <sup>3</sup> 1000 ppm

1907/2006/CE

Nom commercial : Wash Buffer 1

Version actuelle: 1.0.5, établi le: 06.08.2025

Version remplacée: 1.0.4, établi le: 26.06.2025

Région: FR

### Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

#### valeurs DNEL ( travailleurs )

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	éthanol			64-17-5 200-578-6	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	8238	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	380	mg/m <sup>3</sup>

#### valeurs DNEL ( consommateur )

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	éthanol			64-17-5 200-578-6	
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	114	mg/m <sup>3</sup>

#### valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	éthanol		64-17-5 200-578-6	
	Eau	eau douce	0,96	mg/L
	Eau	eau marine	0,79	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	3,6	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	2,9	mg/L
	sol	-	0,63	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	580	mg/L
	empoisonnement secondaire concerne : aliments	-	0,38	g/kg

## 8.2 Contrôle de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

### Équipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

#### Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

#### Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

#### Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

### Contrôle de l'exposition de l'environnement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Wash Buffer 1

Version actuelle: 1.0.5, établi le: 06.08.2025

Version remplacée: 1.0.4, établi le: 26.06.2025

Région: FR

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat d'agrégation</b>	
liquide	
<b>Etat</b>	
liquide	
<b>Couleur</b>	
incolore	
<b>Odeur</b>	
caractéristique	
<b>pH</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	
Valeur	78,3 °C
Pression de référence	1013 hPa
Substance de référence	Éthanol
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Température de décomposition</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point d'éclair</b>	
Valeur	12 °C
Méthode	Closed Cup
Substance de référence	Éthanol
<b>Température d'inflammation</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Inflammabilité</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Limites inférieure d'explosion</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Limites supérieure d'explosion</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Pression de vapeur</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Densité de vapeur relative</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Densité relative</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Densité</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Solubilité</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>	

1907/2006/CE

Nom commercial : Wash Buffer 1

Version actuelle: 1.0.5, établi le: 06.08.2025

Version remplacée: 1.0.4, établi le: 26.06.2025

Région: FR

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
	log Pow		-0,35
	Température de référence		24 °C
	concerne	pH 7,4	
	Méthode	OCDE 107	
	Source	ECHA	
2	CHLORURE DE GUANIDINIUM	50-01-1	200-002-3
	log Pow		1,7
	Température de référence		20 °C

Viscosité cinématique
Donnée non disponible.

Caractéristiques des particules
Donnée non disponible.

## 9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

### 10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune connue

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Néant, à l'utilisation appropriée

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
Nom du produit	
Wash Buffer 1	
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
	DL50		10470 mg/kg de poids corporel
	Espèces concerne	rat	
	Méthode	Éthanol à 95% dans l'eau. OCDE 401	

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Wash Buffer 1

Version actuelle: 1.0.5, établi le: 06.08.2025

Version remplacée: 1.0.4, établi le: 26.06.2025

Région: FR

Source Evaluation/Classement	ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>2</b>	<b>CHLORURE DE GUANIDINIUM</b>
	<b>50-01-1</b>
DL50	1120 mg/kg de poids corporel
Espèces	rat

**Toxicité dermale aiguë**

Donnée non disponible.

**Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)**

**Nom du produit**

**Wash Buffer 1**

Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA inhalation: > 20.000 ppmV (gaz), > 20 mg/l (vapeurs), > 5 mg/l (poussières/brouillards).
------------	--

**Toxicité aiguë par inhalation**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
<b>1</b>	<b>éthanol</b>	<b>64-17-5</b>	<b>200-578-6</b>
CL50		124,7	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
<b>1</b>	<b>éthanol</b>	<b>64-17-5</b>	<b>200-578-6</b>
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
<b>1</b>	<b>éthanol</b>	<b>64-17-5</b>	<b>200-578-6</b>
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.		

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
<b>1</b>	<b>éthanol</b>	<b>64-17-5</b>	<b>200-578-6</b>
Voie d'exposition	Voies respiratoires		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Wash Buffer 1

**Version actuelle:** 1.0.5, établi le: 06.08.2025

**Version remplacée:** 1.0.4, établi le: 26.06.2025

**Région:** FR

Voie d'exposition	Peau
Espèces	souris
Source	ECHA
Évaluation	non sensibilisant
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Espèces	Salmonella typhimurium		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	étude in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères		
Espèces	Cellules de lymphome de souris		
Méthode	OECD 476		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	Génotoxicité in vivo		
Espèces	souris		
Méthode	OECD 478		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Voie d'exposition	orale		
NOAEL			
Type d'examen	Etude sur 2 générations		
Espèces	souris		
Méthode	OECD 416		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Voie d'exposition	par inhalation		
NOAEL	>=	20000	ppm
Type d'examen	Étude de toxicité pour le développement prénatal		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 414		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Cancérogénicité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	

1907/2006/CE

Nom commercial : Wash Buffer 1

Version actuelle: 1.0.5, établi le: 06.08.2025

Version remplacée: 1.0.4, établi le: 26.06.2025

Région: FR

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Voie d'exposition		orale	
Durée d'exposition		14	semaines
Espèces		rat	
Organe cible		reins	
Méthode		OECD 408	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

**Danger par aspiration**

Donnée non disponible.

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

**11.2 Informations sur les autres dangers**

**Autres informations**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

<b>Toxicité sur les poissons (aigüe)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
CL50		14200	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces		Pimephales promelas	
Méthode		EPA	
Source		ECHA	

**Toxicité sur les poissons (chronique)**

Donnée non disponible.

<b>Toxicité pour les daphnies (aigüe)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
CE50		5012	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces		Ceriodaphnia dubia	
Méthode		ASTM Standard E 729-80	
Source		ECHA	

**Toxicité pour les daphnies (chronique)**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
NOEC		9,6	mg/l
Durée d'exposition		9	jour(s)
Espèces		Daphnia magna	
Source		ECHA	

<b>Toxicité pour les algues (aigüe)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
CE50		275	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces		Chlorella vulgaris	

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Wash Buffer 1

Version actuelle: 1.0.5, établi le: 06.08.2025

Version remplacée: 1.0.4, établi le: 26.06.2025

Région: FR

Méthode	OCDE 201
Source	ECHA

<b>Toxicité pour les algues (chronique)</b>
Donnée non disponible.

<b>Toxicité sur bactéries</b>
Donnée non disponible.

## 12.2 Persistance et dégradabilité

<b>Biodégradabilité</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Type		biodégradabilité aérobie	
Valeur		env. 84	%
Durée		20	jour(s)
Source		ECHA	
Évaluation		facilement biodégradable	
2	<b>CHLORURE DE GUANIDINIUM</b>	<b>50-01-1</b>	<b>200-002-3</b>
Méthode		OCDE 301 C	
Évaluation		n'est pas biodégradable facilement	

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
log Pow		-0,35	
Température de référence		24	°C
concerne		pH 7,4	
Méthode		OCDE 107	
Source		ECHA	
2	<b>CHLORURE DE GUANIDINIUM</b>	<b>50-01-1</b>	<b>200-002-3</b>
log Pow		1,7	
Température de référence		20	°C

## 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

<b>Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	
<b>Nom du produit</b>	
<b>Wash Buffer 1</b>	
Evaluation PBT	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.
Evaluation vPvB	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

## 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

## 12.8 Autres informations

<b>Autres informations</b>
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Wash Buffer 1

Version actuelle: 1.0.5, établi le: 06.08.2025

Version remplacée: 1.0.4, établi le: 26.06.2025

Région: FR

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID/ADN UN1170

IMDG UN1170

ICAO-TI / IATA UN1170

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN ÉTHANOL EN SOLUTION

IMDG ETHANOL SOLUTION

ICAO-TI / IATA Ethanol solution

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN - Classe 3

Étiquette 3

Code de classification F1

Code de restriction en tunnels D/E

N° d'identification de danger 33

IMDG - Classe 3

Étiquettes 3

ICAO-TI / IATA - Classe 3

Étiquettes 3

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID/ADN II

IMDG II

ICAO-TI / IATA II

### 14.5 Dangers pour l'environnement

EmS F-E, S-D

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)

1907/2006/CE

Nom commercial : Wash Buffer 1

Version actuelle: 1.0.5, établi le: 06.08.2025

Version remplacée: 1.0.4, établi le: 26.06.2025

Région: FR

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

**Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

**Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 . N° 3, 40

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l' annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	CHLORURE DE GUANIDINIUM	50-01-1	200-002-3	75

**DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger : P5b

**Autres prescriptions**

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

## RUBRIQUE 16: Autres informations

**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

**Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H332 Nocif par inhalation.

**Service ayant établi cette fiche de données de sécurité**

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Modifications / suppléments:**

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 769053